



Du 26 novembre 2025
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



FÉLICITATIONS - Lauryne CHEVRAY



Félicitations à Lauryne CHEVRAY pour sa participation à la Coupe du Monde U17F, programmée au Maroc, du 17 octobre au 08 novembre dernier.

Élue joueuse du match contre l'Espagne, elle a vécu une belle compétition.

Passée successivement par les clubs du FC La Rochette, FC Nivolet, US La Ravoire, le Pôle Espoir Féminin de Lyon et les sélections de Savoie U14F et U15F, Lauryne joue actuellement au Montpellier HSC (U19 Nat).

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2	Commission des Coupes	pages 31 à 33
Secrétariat	pages 3 à 4	Commission Féminines	page 34
Trésorerie	page 4	Commission Critérium Féminin séniors	page 35
Commission FAFA	pages 5 à 6	Commission Technique	pages 36 à 39
Commission Délégations	page 7	Commission des Règlements	pages 40 à 41
Commission FMI	page 8	Commission d'Appel Règlementaire	pages 42 à 43
Commission Sportive	pages 9 à 13	Commission des Arbitres	pages 44 à 47
Commission des Jeunes	pages 14 à 25	Commission de Discipline	pages 48 à 51
Commission Futsal	pages 26 à 30	Annexes :	page 52





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 24 novembre 2025

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. LEFEVRE - VINIT – TRILLAT

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– HUNSTEDT- DESMARIEUX – SOARES – JANET – VALENTINO – CAREGLIO - TOGNET – FONTAINE

Excusés :

Mmes. LECHALARD – JULLIARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – YSARD – SAILE – SPADA

CONDOLÉANCES

Le président du District, les membres du Comité direction et des Commissions, le personnel, adressent à Patrick GALLET, membre du Comité Directeur et sa famille, leurs sincères condoléances, suite au décès de son frère et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.

NOTE AUX CLUBS

Rappel, les aides du "Pass Sport" sont encore en vigueur. Il faut faire les demandes avant le 31 décembre.

Le district lance un appel à candidature pour l'organisation de l'AG de fin de saison.

Elle aura lieu le samedi 20 juin 2026 après-midi.

Merci aux clubs intéressés de nous le faire savoir par mail. Date limite de réponse le 31 janvier 2026.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 17 novembre 2025 au 24 novembre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - U.S. GRIGNON
- APCR CHAMBERY - ET.S LE BOURGET DU LAC

Commission des Règlements :

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission d'Appel Disciplinaire :

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2)

Commission Sportive :

ET.S. LE BOURGET DU LAC (3) - AIX F.C. (3) - F.C. DU NIVOLET (3) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (6) - F.C. DES BAUGES (3) - CHAMBERY SPORT 73 (3) - FC DE HAUTE TARENTEISE (3) - F. C. CHAMBOTTE (6) - F.C. ST BALDOPH (3) - A.S. LA BRIDOIRE (2) - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2)- CHALLES S.F. (2) - A.S. D'UGINE (7) - AS le MONTCEL (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (2) - F.C. ST MICHEL SP. (2) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74 - MARTHOD SP. (3) - Mairie de La BIOLLE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - F.C. SUD LAC - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - C.A. MAURIENNE F. ST- JEAN DE MAURIENNE (2) - J.S. CHAMBERIENNE (3) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - ENT. VAL D'HYERES (2) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (2) - Mairie de la Bathie - A.S. DE BARBERAZ (3) - F.C. LA ROCHETTE (2) - ENT. S. DE TARENTEISE (2) - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - U.S. DOMESSIN (4) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - A.S. MONT JOVET BOZEL – US MODANE – KARABULUT Mehmet

Commission De Discipline :

Courrier :

A.S. D'UGINE - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - Mehmet KARABULUT - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - ENT. S. DE TARENTEISE (2) –Michel CHEVALLIER - F.C. ST BALDOPH - U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Rapport :

Mohammed ACHALHI - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Djiga NGOM - U.S. LA RAVOIRE - Hamid MEGUIRECHE - TAYLAN Baris - F.C. ST BALDOPH – Damien BOUCHER

Commission Des Arbitres :

VANDURME Nathan – Michel CHEVALLIER (2) – Gilles HUNSTEDT (3) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - Hamza SBARTAI - Hadi KHELILL - MARTHOD SP. - - ENT. S. DE TARENTEISE

Commission FAFA :

Commune du Bourget-du-Lac - Mairie de FRONTENEX (2)



[Commission Respect et Lutte Contre la Violence :](#)

Jamal CHAMMY -

[Commission FMI :](#)

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE – CHALLES S.F.

TRÉSORERIE

Mercredi 26 novembre 2025

Virements :

➤ ENT S DRUMETTAZ MOUXY	967.52 €
➤ US LA MOTTE SERVOLEX	1 156.05 €
➤ FUTSAL BOURGET UNITED	105.00 €
➤ ETS LE BOURGET DU LAC	690.39 €
➤ AS FUTSAL MOUTIERS	367.50 €
➤ GRPT UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN	400.00 €
➤ US CLUSES BONNEVILLE FORON 74	105.00 €
➤ A FUTSAL K PUC1 MONTMELIAN	117.85 €
➤ US MODANE	189.31 €
➤ A PORTUGAIS CROIX ROUGE	1 326.91 €
➤ FC ST BALDOPH	1 595.75 €
➤ UO ALBERTVILLE	1 189.07 €
➤ USC AIGUEBELLE	500.00 €

Chèque :

➤ COGNIN SP	300.00 €
-------------	----------





COMMISSION FAFA

Lundi 24 novembre 2025

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

DERNIER RAPPEL

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

fff.fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Les projets de création de vestiaire ou de création club house doivent respecter les normes RE2020 pour prétendre à une aide F.A.F.A.

Les projets de rénovation de vestiaires ne sont pas concernés par cette norme.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.

Rappel aux clubs et collectivités : LA BRIDOIRE, ST ETIENNE DE CUINES

Date limite de réception des dossiers complets et conformes au District de Savoie de Football :

30 NOVEMBRE 2025 dernier délai.

Sans retour des documents à cette date, votre demande sera classée sans suite.

Courriel reçu

Mairie FRONTENEX :

Reçu Dossier Demande d'Avis Préalable d'éclairage. Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives pour instruction.

Reçu dossier de demande de subvention pour rénovation éclairage.

En attente retour de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives pour instruction.



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



Mairie LA BRIDOIRE :

Reçu dossier Demande d'Avis Préalable d'éclairage.

Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives pour instruction.

En cours d'instruction.

Note au club et à la mairie MERCURY

Demande aide FAFA création d'un club house.

La Commission accuse réception de vos documents.

Vous nous dites que la norme environnementale RE2020 n'est pas obligatoire pour ce type de construction. Cela est peut-être vrai et nous ne remettons pas en cause vos propos. Cependant, la fédération a mis en place une politique R.S.E.. Dans ce contexte, elle a décidé qu'à partir de cette saison, pour les subventions qu'elle accorde dans le cadre du FAFA, il faut que les créations de "club-house" ou de vestiaires respectent cette norme. Donc en l'absence d'attestation de mise en conformité avec cette norme, votre dossier ne peut pas être subventionné par la FFF.





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 24 novembre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 24 novembre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI Version WEBAPP : amélioration

Un certain nombre d'incidents remontait de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures

Une dernière version a été mise à disposition en fin de semaine dernière. la **5.0.11**

Cette dernière version 5.0.11 améliore un peu le fonctionnement déjà bien stable et mets à disposition une fonction DEMO comme sur la version historique.

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'ATTENTION :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Vérifiez cela lors de vos achats

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpccreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

Réception mail de l'**ET S LE BOURGET DU LAC** concernant les difficultés engendrées par la procédure d'inversion de rencontres en cas de terrain impraticable.

Le District de Savoie est bien conscient des difficultés engendrées par cette procédure, mais cette dernière relève des règlements et ne peut être remise en cause en cours de saison. Merci aux 2 clubs pour avoir collaborés dans une bonne intelligence.

COURRIERS CLUBS

AF73 : lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre D4B du 23 novembre 2025

U.S DOMESSIN : lu et noté, reçu arrêté municipal rencontre du 23 novembre 2025, vous auriez dû en informer un membre de la commission sportive.

AIX F.C : lu et noté rencontre D4A, vous auriez dû contacter le délégué de secteur.

A.S UGINE : lu et noté, engagement d'une équipe 2 pour championnat Printemps D5 .

La commission vous contactera début 2026.

Suite à votre deuxième mails transmis au comité directeur pour réponse

U.S LA MOTTE SERVOLEX : lu et noté, reçu arrêté municipal pour le terrain d'honneur, rencontre D4A non jouée (synthétique utilisé pour U20 et R3)

F.C SUD LAC : lu et noté reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football le weekend du 23 novembre 2025

Mairie la BIALLE : reçu arrêté municipal week-end du 23 novembre 2025

Mairie SALINS -Fontaine : reçu arrêté municipal week-end du 23 novembre 2025 Terrain BARDASSIER.

E.S TARENTEISE : lu et noté, rencontre D1 du 23 novembre 2025 terrain de repli Synthétique (Aigueblanche), c'est un membre de la commission que vous deviez informer pour tout changement de terrain suivant le règlement sportif du district.



Mairie ENTRELACS : reçu Arrêté municipal autorisant une rencontre sur le terrain en herbe le 23 novembre 2025

F.C CHAMBOTTE : lu et noté, application de l'article 26-10-2, inversion de la rencontre D1 du 23 novembre 2025 accord du club U.S Pontoise (Synthétique).

MARTHOD SP : lu et noté, nécessaire fait pour votre rencontre D5A du 30 novembre 2025.

F.C BAUGES : lu et noté, reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football le 23 novembre 2025.

J.S. CHAMBERY : lu et noté, reçu arrêté municipal stade LEVEL interdisant la pratique du football les 22 & 23 novembre 2025 D1/D3A.

J.S. CHAMBERY : lu et noté acceptation sur demande du club CHALLES (inversion) .

ENT.S DRUMETTAZ : lu et noté, reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football sur l'ensemble des terrains les 22 & 23 novembre 2025 (D1 et D4B) rencontre inversée en D4B.

U.O. ALBERTVILLE : lu et noté, reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football sur le terrain d'honneur les 22 & 23 novembre 2025
Terrain de repli synthétique rencontre D1 du 22 novembre 2025

U.S LA BRIDOIRE : lu et noté reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football le 23 novembre 2025.

A.S NOVALAISIEENNE : lu et noté reçu arrêté municipal interdisant la pratique du football le 23 novembre 2025.

HTE TARENTEISE : lu et noté modification terrain de repli D2 & D4B (BOURG ST MAURICE, PLAGNE TARENTEISE).

CHALLES SF1 : lu et noté sur feuille de match reporté D3A du 16 novembre 2025

U.S MODANE : lu et noté, concernant éducateurs référents transmis à la commission compétente.

A.S BARBERAZ : lu et noté, reçu arrêté municipal du 23 novembre 2025 interdisant la pratique du football.

U.S CHARTREUSE 2 : lu et noté, terrain de repli synthétique impraticable constaté par le délégué du secteur (inversion match D2)

Mr CAREGLIO : lu et noté, délégué secteur compte rendu du 23 novembre 2025 terrain Novalaise impraticable, et compte rendu terrain Chartreuse Guiers impraticable.

F.C ST BALDOPH : lu et noté, reçu arrêté municipal le 21 novembre 2025 interdisant la pratique du football.

US GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté, reçu arrêté municipal et inversion D3B.

CHAM.SPORT 73 : lu et noté, reçu planning du week-end.

US LA RAVOIRE : lu et noté, en attente du rapport du délégué de secteur



NOTES AUX CLUBS

CHALLES SF1 : rencontre D3A du 16 novembre 2025 reportée par décision de l'officiel. Pour info, l'équipe supérieure est toujours prioritaire pour l'utilisation du terrain.

Reçu fiche navette appel Réglementaire le 25 novembre 2025 :

Match n°53975650 D4A du 27 septembre 2025 AIX FC 3/ US LA RAVOIRE 2.

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1 n° 53997854 D2 reprogrammé le 21 décembre 2025.

U.S.C. AIGUEBELLE1/ U.S PONTOISE1 n°53976655 D1 reprogrammé le 21 décembre 2025

U.S.C AIGUEBELLE 2/ A.S UGINE 1 n° 53996324 D3B reprogrammé le 14 décembre 2025.

A.S MONT JOVET BOZEL 1/ MONTMÉLIAN AF2 n° 53976784 D3B reprogrammé le 21 décembre 2025.

C.A MAURIENNE1/US La RAVOIRE1 n°53975523 D2 reprogrammé le 21 décembre 2025

F.C CHAMBOTTE3/ US DOMESSIN 1 Match N° 53974395 D3A reprogrammé le 14 décembre 2025

D3A F.C SUD LAC1/ F.C ST BALDOPH 1 Match N° 53974438 reprogrammé le 21 décembre /2025

En cas d'impossibilité de recevoir, ces rencontres devront être inversées.

Matches remis du 23 novembre 2025 :

D1 N° 53976671 J.S. CHAMBERY 1/ ENT DRUMETTAZ 2

D3A N° 53974397 J.S. CHAMBERY 2/ A.S NOVALAISIEENNE 1

D3A N°53974482 F.C SUD LAC 1/ A.S LA BRIDOIRE 1

D3A N°53974396 U.S DOMESSIN 2/ ST BALDOPH 1

D3B N° 53998393 A.S HTE COMBE 1/ A.S BOZEL 1

D3A N° 53974439 U. S CHARTREUSE GUIER2/ A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2

D4A N° 53975679 F.C SUD LAC 2/ ENT VAL D'HYERES 2

D4B N° 53976933 U.S GRAND MONT LA B2/ A.S MONTAGNY 1

D4A N°53975676 U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 / F.C ST BALDOPH

Matches Inversés et application de l'article 26-10-2 :

D1 N° 53998757 F.C CHAMBOTTE 2/ U.S PONTOISE 1

D2 N° 53997868 U.S CHARTREUSE GUIER 1/ ET S. BOURGET DU LAC

D3A N° 53974482 A.S LA BRIDOIRE 1/FC SUD LAC 1 (remis)

D4A N° 53975679 ENT VAL D'HYERES 2/ FC SUD LAC 2 (remis)

D3B N° 53998392 U. S GRAND MONT LA BATHIE 1/ U.O. ALBERTVILLE 2

D4B N° 53976935 ENT DRUMETTAZ MOU3/ AF73

D3A N° 53974398 CHALLES S.F1/J.S.CHAMBERIENNE 2

D4B N° 53998175 A.S MONTAGNY / A.S CUINES LA CHAMBRE 2

D4B N° 53998437 BAUGES FC/ COGNIN SP 2



Foot SAVOIE



PV N° 745 du 26 novembre 2025

Journée du 23 novembre 2025 :

*Commission non avisée pour terrain impraticable après vendredi 15H.

U.S Domessin 1 D3A.

*Commission non avisée pour terrain de repli.

E.S Tarentaise 2 D1.

DEMANDE DE MODIFICATIONS 29/30 novembre 2025

Terrain de repli du 30 novembre 2025 :

U.O.A 2 / MONTMELIAN 2 Synthétique

US LA MOTTE SERVOLEX 2/ ENT. CHAUTAGNE 1 Synthétique

D1 du 30 novembre 2025 :

Match n° 53976678 AIX FC 2/ J. S CHAMBERY 1, AIX FC demande repousser de l'horaire à 15H. Accord du club adverse stade Giuseppe GARIBALDI -SY-T4-E6. AIX LES BAINS

D2 du 30 novembre 2025 :

Match n° 53975576 FC BELLE ETOILE MERCURY2/ MAURIENNE CA 1 demande de repousser l'horaire à 15H stade DE LA GRILLETTE -SY-T5. MERCURY, match U20

R2 à 13H accord de la commission

D2 du 30 novembre 2025 :

Match n° 53975534 U.S LA RAVOIRE 1/ LAISSAUD F.C1 demande repousser de l'horaire à 15H, accord des deux clubs et de la commission, stade Marcel BASSET -SY-T4-E5. LA RAVOIRE

D2 du 30 novembre 2025 :

Match n° 53997870 CHAM.SPORT 73/ AS CUINES 1 demande avancer l'horaire à 19H. Sans réponse du club adverse dans les délais impartis maintenu à 20H.

D3A du 30 novembre 2025 :

Match n° 53974398 CHALLES SF 1/ J.S. CHAMBERY 2 demande d'inversion effectuée par le club CHALLES SF 1 et acceptée par le club J.S. CHAMBERY, se jouera à 13H stade LEVEL COGNIN

D3B du 29 novembre 2025 20H : (terrain gelé)

Match n° 53976806 A.S MONT JOVET BOZEL 1/ F.C ST MICHEL S.P1, demande de jouer le 30 novembre 2025 à 14H30 accord des deux clubs et de la commission stade Maxime PAUTOT-PN-NT. BOZEL

D4B du 30 novembre 2025 :

Match n° 53998437 FC BAUGES/COGNIN SP2 suite à la demande pour terrain impraticable, application article 26-10-2 la commission inverse la rencontre à COGNIN SP2 à 14H30.

D4B du 30 novembre 2025 :

Match n° 53998175 MONTAGNY A.S / AS CUINES LA CHAMBRE 2, demande d'inversion de rencontre (terrain enneigé à MONTAGNY) accord du club adverse et de la commission.

La rencontre AS CUINES LA CHAMBRE 2/ MONTAGNY A.S est programmée à 14H30.

Stade communal-PN-T5 .ST ETIENNE CUINES.

D5B du 30 novembre 2025 :

Match n° 54677824 MARTHOD SP 1/US GRIGNON 2 se jouera terrain Synthétique

Montmain UGINE à 14H30 terrain de repli, la commission remercie le club A.S UGINE pour le prêt de leurs installations.

D5A du 30/11/2025 :

Match n°54673170 COGNINSP 3/ENT F CHAUTAGNE 2 la rencontre est programmée à 12H15 à COGNIN.



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



MATCHS COMMISSIONS COMPÉTENTES

Réserve Commission Règlement :

Match n°53975660, D4A du 18 octobre 2025 FC PONT/ U.S LA RAVOIRE 2

Appel Réglementaire :

Match n°53975650 D4A du 27 septembre 2023 AIX FC 3/ US LA RAVOIRE 2.

REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

En cas de terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin). la commission appliquera le règlement du District, les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

RAPPEL

Les demandes faites par les clubs sur FOOTCLUBS pour inversion, changement d'horaire doivent faire l'objet d'une réponse, même négative, avant le lundi 12H qui précède la rencontre du Week end.

 	PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION 450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr	 
--	---	--



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 24 novembre 2025

CHAMPIONNAT- Matches

MATCH DU 29/11/2025

54001878 US DOMESSIN / SAINT-BALDOPH

54001877 FC-AIX les BAINS / JS-CHAMBERY se jouera à 17 H 00

54001879 FC-CHAMBOTTE / CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 16 H00 à la BIOLLE

COURRIER REÇU

FC-CHAMBOTTE : accord pour jouer le 29 novembre 25 à 16H00

RECU : arrêtés municipaux : BAUGES, LA BIOLLE, ALBENS, DRUMETTAZ, ST-BALDOPH

MATCHS REMIS

Ces matchs se joueront le 14 décembre 2025

54001875 FC-SAINT-BALDOPH / AIX FC

54001874 ENTS DRUMETTAZ-MOUXY / US DOMESSIN





Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 24 novembre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **14H30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le n° du match, catégorie pour chaque courrier sans cela le courrier ne sera pas valide.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI.

Les matchs de l'ENT DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins.

Les matchs U17 du FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE.

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL.

Les matchs du GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY.

MODIFICATIONS DU WEEKEND – 29 novembre

N° 54189406 CHAMBERY SAVOIE – LA RAVOIRE 2 se jouera à 12H30 stade MAGER 1

N°54191465 GJ LA SAVOYARDE 1- FC CHAMBOTTE se jouera à 14H30 stade des Marais LAISSAUD

N° 541894123 ENTS DRUMETTAZ- US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera à 16H30 à DRUMETTAZ

N° 54189405 US LA MOTTE SERVOLEX- AS BARBERAZ se jouera à 16H30

N° 54157136 SAINT PIERRE SPORT 1- GAPS 1 se jouera à 15H30 à SAINT PIERRE

N°54154593 FC MERCURY 1- ENT VAL D'HYERES se jouera à 14H00 stade de LA GRILLETTE MERCURY

N°54189086 ENT CHAUTAGNE- FC HTE TARENTEISE se jouera à 14H30 à CULOZ

N°54189088 GJ LA SAVOYARDE2- CHARTREUSE2 se jouera à 16H00 à MONTMELIAN

N°54189020 FC MERCURY 2- GJ US COGNIN CHAMBERY se jouera à 16H00 stade de LA GRILLETTE MERCURY

N° 54154591 ENT BASSE MAURIENNE – FC DU NIVOLET se jouera à ST ALBAN LEYSSE à 17h00 - Match inversé.



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 24 novembre 2025

COURRIERS DES CLUBS

Planning : G.J. LA SAVOYARDE / CHAMBERY SPORT 73. / F.C. MERCURY / AIX F.C.

MODIFICATION DE RENCONTRES

Modification date & horaire :

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 À 14H30

Match N°. 54601069. AIX F.C. 2. / U.S. CHARTREUSE G. Se joue stade FORESTIER B.

D.1.A. (Journée 09 du 30/11/2025).

Match N°. 54511960. CHAMBERY S. 73.1/F.C. CHAMBOTTE 1. Se joue à BOUTRON.

Match N°. 54601070. GAPS 1/A.S.BARBERAZ 1. Se joue au PONT DE BEAUVOISIN.

D.1.B.

Match N°. 54608076. F.C. NIVOLET 2/ ENT.S. DRUMETTAZ 1. Se joue au Stade des BARILLETES.

D.2.A.

Match N°.54607178. ENT.HTE COMBE .LA BATHIE.1/ LA SAVOYARDE 2 Se joue au :
Stade MANZONI à MONTAILLEUR. (**SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 À 14H30**).

D.2.B.

Match N°. 54663301. F.C NIVOLET 3. / F.C. MERCURY 2. Se joue : Stade de BASSENS.

D.2.C.

Match N°. 54715771. F.C. MERCURY 3. /HTE.TARENTEISE 2. Se joue à :
(**12h00 samedi 29 NOVEMBRE 2025**).

REPORT RENCONTRE

D.2.A.

Match N°. 54511998. G. J LA SAVOYARDE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le
05/10/2025. AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE

En vous précisant ce report au **7 DECEMBRE 2025**. Que vous avez accepté.

JOURNEE N°. 8. ARRETE MUNICIPAUX. MATCHS NON-JOUES.

Les matchs seront reprogrammés les 07 /12- Si le temps ne le permet pas il reste encore deux journées les 14 &
21/12. Vous pouvez vous organiser en semaine avec accord des deux clubs.

Merci pour votre compréhension.

NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements
des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

U15 A HUIT

LES PLATEAUX DU WEEK-END 23/11/2025. (N'ont pas été joués-Neige).

Voir avec Damien la disponibilité des terrains pour les jouer.



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 24 novembre 2025

INFO CLUBS

- Reçu et lu mail de l'US MODANE pour la mise à jour de la liste et des coordonnées de leurs référents de catégories.
- Les matchs annulés de la 6^{ème} journée pour intempérie seront à jouer sur les samedis 06 et 13 décembre aux mêmes heures que prévu initialement. Vous trouverez cette liste ci-dessous.

En cas de changement d'horaire faire une nouvelle demande sur FOOT CLUB.

Il sera possible pour les clubs en accord et par demande sur FOOT CLUB de jouer sur les mercredis encadrants.

Seul le match entre U.S. DOMESSIN et F.C. SUD LAC ne peut se jouer sur ces dates en raison de la qualification de l'U.S. DOMESSIN en coupe PITCH qui se déroulera le samedi 13 décembre.

Il faudra trouver un accord entre clubs pour jouer ce match.

- **A compter de cette reprise toutes les équipes qui seront responsables de la non-utilisation de la FMI seront amendées, qu'elles se déplacent ou qu'elles reçoivent. Pensez à envoyer vos rapports de FMI et feuille de match au plus tard le lundi avant 18h.**
- Seuls les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre.

BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué**
- **23.3.1. Nombre de points**
- **23.3.2. Confrontation directe.**
- **23.3.6 Plus grande différence de but générale**
- **23.3.7 Tirage au sort**
- **Les points 3 à 5 ne sont pas applicables au foot à 8**

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes rapidement.

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.



LISTES ET DATES DES MATCHS REPORTÉS

SAMEDI 06 DECEMBRE :

- F.C. NIVOLET 1 contre U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 **D1 Poule A**

- F.C. NIVOLET 2 contre ENT. VAL D'HYERES 1 **D1 Poule B**

À 13H STADE DES BARILLETES ST ALBANS EN LEYSSE.

- GJ LA SAVOYARDE 1 contre GJ US COGNIN CHAMBERY 1 **D1 Poule B**

À 13H30 STADE DES MARAIS LAISSAUD.

- CHAMBERY SPORT 73 1 contre J.S. CHAMBERY 1 **D1 Poule B**

À 13H30 STADE BOUTRON CHAMBERY.

- ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 contre C.A. YENNOIS 1 **D1 Poule C**

À 13H30 STADE DES FINS 2 DRUMETTAZ.

(Selon accord de la modification du match contre BELLEY)

- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 contre Ent. BASSE MAURIENNE 1 **D1 Poule D**

- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3 contre Ent. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule E**

À 12H STADE DE LA GRILLETTE MERCURY.

- A.S. UGINE 1 contre ST PIERRE SPORT 1 **D1 Poule D**

- A.S. UGINE 2 contre F.C. QUEIGE BEAUFORTIN **D3 Poule E**

À 13H30 STADE DE MONTMAIN UGINE

- U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 contre F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 **D2 Poule C**

- U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2 contre F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4 **D3 Poule C**

À 13H30 STADE D'ARBINE LA BATHIE.

- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 contre U.O. ALBERTVILLE 1 **D2 Poule C**

- A.S. MONT JOVET BOZEL 2 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**

À 13H30 STADE MAXIME PAUTOT BOZEL.

- VILLARGONDRAN 2 contre GJ LA SAVOYARDE 4 **D3 Poule C**

À 13H30 STADE DE VILLARGONDRAN

- A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre E.S. TARENDAISE 2 **D3 Poule E**

À 14H STADE DU VERNAY ST HELENE SUR ISERE.

SAMEDI 13 DECEMBRE :

- F.C. CHAMBOTTE 2 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3 **D2 Poule A**

- F.C. CHAMBOTTE 4 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 5 **D3 Poule A**



À 13H30 STADE FRANCIS IVARS LA BIOLLE.

- U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 contre F.C. NIVOLET 3 **D2 Poule B**
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 3 contre F.C. NIVOLET 4 **D3 Poule B**

À 12H STADE CHARLES BOURSIER ST LAURENT DU PONT.

- U.S. LA RAVOIRE 2 contre GAPS 2 **D2 Poule B**
- U.S. LA RAVOIRE 3 contre GAPS 3 **D3 Poule B**

À 13H STADE MARCEL BASSET LA RAVOIRE.

- ENT. VAL D'HYERES 2 contre CHAM. SPORT 73 2 **D2 Poule B**
- ENT. VAL D'HYERES 3 contre CHAM. SPORT 73 3 **D3 Poule B**

À 13H30 STADE DES PLATIERES VIMINES.

- A.S. BARBERAZ contre JS CHAMBERIENNE 2 **D2 Poule B**

À 13H30 STADE MUNICIPAL BARBERAZ.

- AS LE MONCEL contre ENT DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**

À 13H30 STADE DE LE MONTCEL.

- F.C. NIVOLET 5 contre SUD LAC 2 **D3 Poule A**

À 13H30 STADE DES PLATIERES VIMINES.

- ENT DRUMETTAZ MOUXY 3 contre F.C. CHAMBOTTE 3 **D3 Poule B**

À 13H30 STADE DES FINS 2 DRUMETTAZ.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES ET DATES

SAMEDI 22 novembre MATCH :

- U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 contre F.C. NIVOLET 3 **D2 Poule B**
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 3 contre F.C. NIVOLET 4 **D3 Poule B**

À 12H STADE CHARLES BOURSIER ST LAURENT DU PONT.

- CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 contre U.S. LA RAVOIRE 1 **D1 Poule B**
- CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 contre GAPS 1 **D1 Poule C**

À 12H30 PLAINE DES SPORTS DE MAGER CHAMBERY.

- U.S. LA RAVOIRE 2 contre GAPS 2 **D2 Poule B**
- U.S. LA RAVOIRE 3 contre GAPS 3 **D3 Poule B**

À 13H STADE MARCEL BASSET LA RAVOIRE.

- A.S. HTE COMBE SAVOIE 1 contre C.A. MAURIENNE 1 **D1 Poule D**



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



- A.S. HTE COMBE SAVOIE 2 contre E.S. TARENTEISE 2 **D3 Poule E**

À 14H STADE DU VERNAY ST HELENE SUR ISERE.

- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 1 contre Ent. BASSE MAURIENNE 1 **D1 Poule D**
- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3 contre Ent. BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule E**

À 12H STADE DE LA GRILLETTE MERCURY.

PRIS NOTE LIEUX DES STADES

- GAPS 2 contre ENT. VAL D'HYERES 2 **D2 Poule B**
- GAPS 3 contre ENT. VAL D'HYERES 3 **D3 Poule B**

À 13H30 STADE GUY FAVIER LE PONT DE BEAUVOISIN.

PRIS NOTE DES MODIFICATIONS HORAIRES ET DATES

7^{ème} JOURNÉE DU 29 novembre 25

SAMEDI 29 MATCH :

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D1 Poule B**
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 3 contre F.C. CHAMBOTTE 1 **D1 Poule C**

À 10H STADE DE LA PLAINE DES SPORT CHAMBERY.

- GJ US COGNIN CHAMBERY 1 contre F.C. NIVOLET 2 **D1 Poule B**

À 15H15 STADE DU CHATEAU COGNIN.

- GAPS 1 contre AIX F.C. 2 **D1 Poule C**

À 12H STADE GUY FAVIER LE PONT DE BEAUVOISIN.

- AIX F.C. 3 contre U.S. DOMESSIN **D2 Poule A**
- AIX F.C. 5 contre F.C. NIVOLET 5 **D3 Poule A**

À 12H30 STADE GARIBALDI AIX LES BAINS.

- U.S. LA MOTTE SERVOLES 3 contre ENT CHAUTAGNE CULOZ **D2 Poule A**
- U.S. LA MOTTE SERVOLES 5 contre AS LE MONCEL **D3 Poule A**

À 12H30 STADE RAOUL VILLOT LA MOTTE SERVOLEX.

- GJ LA SAVOYARDE 2 contre U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 **D2 Poule C**
- GJ LA SAVOYARDE 4 contre U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2 **D3 Poule C**

À 12H30 STADE DES MARAIS LAISSAUD.

- F.C. BAUGES 1 contre F.C. CHAMBOTTE 2 **D2 Poule A**
- F.C. BAUGES 2 contre F.C. CHAMBOTTE 4 **D3 Poule A**

À 12H STADE FRANCIS IVARD LA BIOLLE SUITE INVERSION.



- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 2 contre A.S. MONT JOVET BOZEL 1 **D2 Poule C**
- F.C. BELLE ETOILE MERCURY 4 contre A.S. MONT JOVET BOZEL 2 **D3 Poule C**

À 10H STADE DE LA GRILLETTE MERCURY.

- F.C. CHAMBOTTE 4 contre U.S. LA RAVOIRE 3 **D3 Poule B**

À 13H STADE FRANCIS IVARS LA BIELLE.

ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

5^{ème} JOURNÉE DU 15/11/25

- CHAM SPORT 73 1 contre F.C. NIVOLET 2 **D1 Poule B**
- GJ US COGNIN CHAMBERY 2 contre U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 **D2 Poule B**
- GJ US COGNIN CHAMBERY 3 contre U.S. CHARTREUSE GUIERS 3 **D3 Poule B**
- AIX F.C. 5 contre AS LE MONTCEL 1 **D3 Poule A**
- U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 contre F.C LA ROCHETTE **D3 Poule D**

La commission reste dans l'attente des feuilles de match et d'effectif de ses rencontres. Les clubs recevant se verront amendés pour toutes feuilles concernant ces journées non reçues par le DISTRICT.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOTCLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)



U11 Fabien FONTAINE

Lundi 24 novembre 2025

ATTENTION : à vérifier la rubrique COMMENTAIRES pour la bonne organisation du plateau

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 08 novembre 2025

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D2/D3

- AIX FC 5 (feuille d'effectif)

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J4 du 15 novembre 2025

D1

- FC CHAMBOTTE 1 (feuille d'effectif)

- ENTENTE BASSE MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- US DOMESSIN 1 (feuille d'effectif)

- FC CHAMBOTTE F (feuille d'effectif)

- CA YENNE 1 (feuille d'effectif)

- EF CHAUTAGNE 1 (feuille d'effectif)

- ENTENTE BASSE MAURIENNE 2 ET 3 (feuille d'effectif)

- UO ALBERTVILLE 2 (feuille d'effectif ET de critérium)

- US GRAND MONT LA BATHIE 2 (feuille d'effectif)

- AIX FC 5 (feuille d'effectif)

- FC DES BAUGES 1 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 1^{er} décembre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 24 novembre 2025

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA JOURNÉE DU 15 NOVEMBRE 2025 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 1ER DÉCEMBRE 2025.

FC VILLARGODRAN
FC ST BALDOPH
CHAMBERY SPORT 73
US GRIGNON
FC BEAUFORTIN QUEIGE
USC AIGUEBELLE
CA YENNOIS

BIEN METTRE VOS FEUILLES DE PLATEAU ET DE PRÉSENCE SUR LES DEUX SECTEURS DEBROUILLÉ ET DÉBUTANT.

LE CLUB N'AYANT PAS D'ÉQUIPES D1 OU D2, ON EST OBLIGÉ « INFORMATIQUEMENT » DE POSITIONNER UN AUTRE CLUB EN TANT QUE CLUB ACCUEIL

SITE 3	N1	N2
US DOMESSIN	0	1
CS BELLEY	2	0
ES DRUMETTAZ MOUXY	1	1
FC CHAMBOTTE	2	2
TOTAL	5	4

SITE 15	N1	N2
FC VILLARGONDRA	0	1
FC ST MICHEL	0	1
US ST REMY	0	1
AS CUINES VAL D'ARC	1	1
US MODANE	1	2
FC LA ROCHETTE	2	1
TOTAL	4	7

JOURNÉE DU 29 NOVEMBRE 2025

SITE 3	N1	N2
EF CHAUTAGNE	0	1
FC CHAMBOTTE	0	2
AIX LES BAINS	2	1
US MOTTE SERVOLEX	1	2
GAPS NOVALAISE	1	1
TOTAL	4	7

SITE 4	N1	N2
CS BELLEY	2	0
US DOMESSIN	0	1
ES LE BOURGET DU LAC	0	2
FC NIVOLET	1	2
FC SUD LAC	1	2
TOTAL	4	7

JOURNÉE DU 6 DÉCEMBRE 2025



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 24 novembre 2025

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Le calendrier de la pratique des U6/U7 a été actualisé via le F.A.L. :

- Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6 (avec le Défi Foot)
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7 (avec le Défi Foot)

Tous les éléments (sites accueil, répartition des équipes et horaires de début de plateau) ont été intégrés dans l'interface du FAL.

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

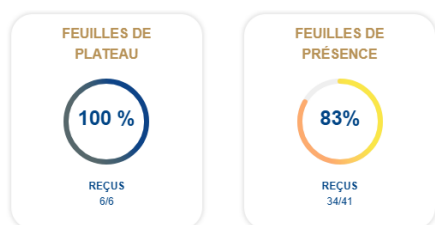
Pour rappel, l'horaire indiqué est celle du début du plateau.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

F.A.L. : RETOUR DES DOCUMENTS OFFICIELS

Festifoot U7 du samedi 08 novembre : Feuilles d'effectifs manquantes U6/U7



Clubs amendés à partir du 26/11 :

FC CHAMBOTTE, US LA RAVOIRE, FC VILLARGONDRAN, ST PIERRE SPORT FOOTBALL, US MODANE, USC AIGUEBELLE, CA YENNE



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35€)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 24 novembre 2025

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26



U 15 Féminins :

- 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
- 2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
- 3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4^{ème} tour : Dim 15 février 26
- Finale le dimanche 1 mars 26

U 18 Féminins 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

- 2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
- 3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4^{ème} tour : Dim 15 février 26
- Finale le dimanche 1 mars 26

Seniors Féminins

- 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
- 2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
- 3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3
- Finale le dimanche 1 mars 26

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

2- Catégories et nombre de joueurs

- Masculin U 13 10 joueurs
U 15 10 joueurs
U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.
- Féminin U 13F 10 joueuses
U 15F 10 joueuses
U 18F 10 joueuses
Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans **une autre** discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

- Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*
- U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*
- U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*



PV N° 745 du 26 novembre 2025

- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le **23 novembre 2025**.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagne ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

6 -Inscriptions reçues à ce jour :

U 13 M

GAPS
US CHARTREUSE GUIERS
FC AIX LES BAINS
CHAMBERY SAVOIE FOOT
US LA RAVOIRE
FC MERCURY
US LA BATHIE
ENT BASSE MAURIENNE
ES TARENTEISE
ES DRUMETTAZ MOUXY
JS CHAMBERY
US LA MOTTE SERVOLEX
EF CHAUTAGNE/CULOZ
U O ALBERTVILLE
FC LA ROCHETTE
GJ US COGNIN CHAMBERY
ST PIERRE SPORT
US GRIGNON
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
AS BARBERAZ
CHAMBERY SPORT 73
LE BOURGET DU LAC
23 EQUIPES réparties en 3 poules de 5 et 2 poules de 4

U 15 M

GAPS
US CHARTREUSE GUIERS
US LA RAVOIRE
FC MERCURY
AFRO
ENT BASSE MAURIENNE

SENIORS M

CBF 2
CHARTREUSE GUIERS
FBU
THONON
FLAC 2
AFRO 2
AFK MONTMELIAN
ASF MOUTIERS
U O ALBERTVILLE
AS HAUTE COMBE SAVOIE
US PONT DE BEAUVOISIN
US LA RAVOIRE
FC SUD LAC
J S CHAMBERY
US LA MOTTE SERVOLEX
H F C CHAMBERY (1 SEULE EQUIPE PAR CLUB)
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
18 EQUIPES

U 13 F

US CHARTREUSE GUIERS
CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 EQUIPES
US LA MOTTE SERVOLEX
FC LA ROCHETTE
ST PIERRE SPORT
FC CHAMBOTTE
GAPS
8 EQUIPES réparties en 2 poules de 4



ES TARENTAISE
US LA MOTTE SERVOLEX
EF CHAUTAGNE/CULOZ
U O ALBERTVILLE
FC LA ROCHETTE
GJ US COGNIN CHAMBERY
ST PIERRE SPORT
FC CHAMBOTTE
AS UGINE
FC NIVOLET
AS BARBERAZ
LE BOURGET DU LAC

18 EQUIPES réparties en 2 poules de 5 et 2 poules de 4

U 17 M

GAPS
US CHARTREUSE GUIERS
US LA RAVOIRE
FC MERCURY
A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
ENT BASSE MAURIENNE
E S DRUMETTAZ MOUXY
US LA MOTTE SERVOLEX
EF CHAUTAGNE/CULOZ
U O ALBERTVILLE
GJ US COGNIN CHAMBERY
ST PIERRE SPORT
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
ETS LE BOURGET DU LAC
15 EQUIPES

U 20 M

GAPS
FC ST BALDOPH
GJ US COGNIN CHAMBERY
FC CHAMBOTTE
FC DU NIVOLET
5 EQUIPES

U 15 F

GAPS
POLE FEMININ 4 VALLEES
US LA MOTTE SERVOLEX 2 EQUIPES
FC NIVOLET
AS BARBERAZ
6 EQUIPES à voir

U 18 F

GAPS
FC AIX LES BAINS
US LA MOTTE SERVOLEX 2 EQUIPES
U O ALBERTVILLE
ST PIERRE SPORT 2 EQUIPES
FC CHAMBOTTE
AS BARBERAZ
9 EQUIPES répartie en 3 groupes de 3

SENIORS F

AFRO
J S CHAMBERY
ES DRUMETTAZ MOUXY
FC LA ROCHETTE
FC CHAMBOTTE
COEUR DE SAVOIE
LE BOURGET DU LAC
AIX FC
8 EQUIPES 2 poules de 4

APPEL A CANDIDATURES POUR ORGANISATION DES FINALES COUPES DE SAVOIE FUTSAL

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges:

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 22 FEVRIER 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District
4 ou 5 finales se dérouleront ce jour là.

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges:

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 01 MARS 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 4 finales Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District.



CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

JOURNEE 3

SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 - 18H00

CBF74 2 GYMNASSE BRIFFOD A BONNEVILLE U.S. CHARTREUSE GUIERS

JOURNEE 6

SAMEDI 29 NOVEMBRE A 18H00

CBF74 2 GYMNASSE BRIFFOD A BONNEVILLE FUTSAL BOURGET UNITED
DIMANCHE 30 NOVEMBRE A 20H00

AS THONON GYMNASSE DU GENEVRAY A THONON US CHARTREUSE GUIERS

JOURNEE 7

MERCREDI 26 NOVEMBRE A 21H00

US CHARTREUSE GUIERS GYMNASSE DES ECHELLES CBF 74 2

VENDREDI 28 NOVEMBRE A 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2 GYMNASSE DES SOEURS BLANCHE ANNECY AS THONON

POULE D

JOURNEE 7

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE EXEMPT

JEUDI 27 NOVEMBRE A 21H15

AS FUTSAL MOUTIERS GYMNASSE A PERRIER A ST MARCEL AFK MONTMELIAN

MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 A 20H00

A F ROCHETTE O 2 GYMNASSE DU CENTENAIRE A VALGELON LA ROCHETTE U O ALBERTVILLE



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 24 novembre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de Savoie pour cette saison 2025-2026 aux dates suivantes :

Samedi 28 mars 2026 pour la Coupe U13 PITCH****

Jeudi 14 mai 2026 pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 CREDIT AGRICOLE

Samedi 13 juin 2026 pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :
ENT VAL D'HYERES

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 15 décembre 2025

Les décisions seront validées par le comité directeur courant janvier

Candidatures reçues : COGNIN SP - US CHARTREUSE GUIERS – FC MERCURY – AS BARBERAZ– US LA MOTTE SERVOLEX



Foot SAVOIE



PV N° 745 du 26 novembre 2025

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 14 décembre 2025 à 14h30
Le tirage est prévu le 1^{er} décembre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu au mois d'avril 2026

U20 TRIQUET

Prochain tour courant avril 2026

U17 TRONCY

Match en retard le 13/12/2025
Mercury vs Barberaz

Prochain tour courant avril 2026

U15 PILLET

3^{ème} tour le dimanche 8 mars 2026

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

***Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)***

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :
L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes
<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

U13 PITCH

27 équipes qualifiés du 1^{er} tour (**3 par plateaux**)

2^{ème} tour le samedi 13 décembre 2025 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le Tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00

Le tirage est prévu courant février 2026

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 24 novembre 2025

COURRIERS RECU

Arrêté municipal : US DOMESSIN

CHAMPIONNAT

Matches du 30/11/25

54502355 FC-LA ROCHETTE / US-SAINT REMY

54502356 ENTF CHAUTAGNE / US-DOMESSIN

54502357 USC-AIGUEBELLE / ENT APCR-ESB

54502359 JS-CHAMBERY / FC HAUTE-TARENTEISE 2

EXEMPT : CŒUR DE SAVOIE

MATCH DU 14/12/25

54502353 US-DOMESSIN / FC-LA ROCHETTE

NOTES AUX CLUBS

INFORMATION :

La JS CHAMBÉRIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FÉMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 24 novembre 2025

PLATEAU FUTSAL organisé par le District le SAMEDI 13 DECEMBRE à LA ROCHETTE

Le district vous propose un plateau futsal avec 2 niveaux de pratique sur la journée ou la ½ journée en fonction du nombre d'équipes inscrites par niveau.

Merci de confirmer votre participation, par mail au district **avant le 1^{er} décembre.**

Nom du club :

Nombre d'équipes niveau 1 :

Nombre d'équipes niveau 2 :

Tous les clubs sont invités à participer ainsi que les clubs du BIOLLAY FC et A FUTSAL Rochette Olympique.

INFORMATION :

La JS CHAMBÉRIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89

PLANNING DES MATCHS

Entre le 9/11/25 et le 30/11/25

FC BAUGES 2 - JS CHAMBÉRIENNE 2
AS LE MONTCEL 1 – AS NOVALAISE 1
CA YENNE 1 – MARTHOD SP 1

Entre le 1/12/25 et le 21/12/25

AS LE MONTCEL 2 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2
JS CHAMBÉRIENNE 2 – CA YENNE 2





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 26 novembre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo Cournarie - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 12 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 45 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

David BEQUIE (RIVES SP 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 18

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)

Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Guillaume BABY (CHALLES SF)

Killian ARNAUD GODET - Kantin LANU (FC MERCURY)

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 9

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.



Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)
Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)
Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)
Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)
CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)
Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)
Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)
Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)
Ilias MOUILLE (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)
Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)
Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)
Fabien BACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)
Benoît MIELLET - (USC AIGUEBELLE)
Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)
MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)
Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)
Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)
Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)
Jean François PORET (ETS CHILLY 74)
Moussa KAROUM (ETS SEYNOD 74)
Marc FOSSORIER – Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 4

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)
Morad BENCRIH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLOIS 1921 74)

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Coût : 70 €



Foot SAVOIE

PV N° 745 du 26 novembre 2025



Lieu : à définir

Inscriptions validées : 3

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Tarik MASTOUR (AIX FC)

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 5 novembre 2025.

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)



Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

RÉPONSE COURRIER

Réponse au mail de Neila Sadki :

Nous avons bien pris connaissance de votre demande concernant votre fils et son parcours de détection.

Sur l'année U14, nous prenons le soin de suivre 120 joueurs sur l'ensemble du département en collaboration étroite avec les responsables des équipes. A chaque début de saison, ainsi qu'à mi saison un point d'étape est effectué avec les éducateurs afin de permettre de valoriser la progression des joueurs à potentiel.

A ce jour et sur un critère purement sportif, votre fils ne peut accéder à un instant T à cette filière de performance. Nous l'invitons à poursuivre ses efforts au quotidien au sein de son club d'appartenance.



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 24 novembre 2025

Président : M. René SAILÉ,

Membres : M. Patrick JANET, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier n° 19 :

Match n°54154584 U.O. ALBERTVILLE 1 - CA MAURIENNE 1 U17 poule B du : 15/11/2025

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 20 :

Match n°53975451 F.C. SUD LAC 2 - F.C. ST BALDOPH 2 sénior D4 / Unique / Poule A du : 16/11/2025

DÉCISIONS

Dossier n° 18 :

Match n°55074671 FC MERCURY 3 – US CHARTREUSE GUIERS 2 sénior coupe RAFFIN du : 11/11/2025

Réserve d'après match de l'équipe de l'US CHARTREUSE GUIERS 2 concernant la participation d'au moins un équipier supérieur à la rencontre en rubrique

Réserve recevable

Après consultation de la feuille de match de l'équipe supérieure (senior D2 du 8/11/2025), 2 joueurs ont participé à cette rencontre et ne pouvait participer à la rencontre en rubrique

L'équipe de FC MERCURY 3 est en infraction avec l'article 7.2.5 des règlements sportifs du district

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Décide match perdu par pénalité à l'équipe de FC MERCURY 3
- Qualifie l'équipe de l'US CHARTREUSE GUIERS 2 pour le tour suivant
- Remboursement des frais d'appui par le club de FC MERCURY

Transmet à la Commission compétente pour homologation



Dossier N° 19 :

Match n°54154584 U.O. ALBERTVILLE 1 - CA MAURIENNE 1 U17 poule B du : 15/11/2025

Réserve d'avant match de l'U O ALBERTVILLE concernant la participation de plus dejoueur mutation 'HORS PERIODE' à la rencontre en rubrique

Réserve d'avant match incorrecte

Transformée en réclamation d'après-match à la suite de réception de la confirmation de la réserve qui elle recevable

Après consultation du fichier des licences, les joueurs suivants sont titulaires de :

- CAMPAGNOLO Maho licence : 2547696494 : licence mutation 'HORS PERIODE'
- ENES ALP Carlin licence : 2548115995 : licence mutation 'HORS PERIODE'

Par conséquent l'équipe du CA MAURIENNE est en infraction avec l'article 160 des règlements généraux de la FFF

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Décide match perdu par pénalité pour l'équipe du CA MAURIENNE, sans report de point au club de L U O ALBERTVILLE**
- **Résultat :**
 - **U O ALBERTVILLE :** 1 but, 1 pt
 - **CA MAURIENNE :** 0 but, (-1) pt
- **Remboursement des frais d'appui par le club de CA MAURIENNE**

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 20 :

Match n°53975451 F.C. SUD LAC 2 - F.C. ST BALDOPH 2 sénior D4 / Unique / Poule A du : 16/11/2025

Réclamation d'après match du club de FC SAINT BALDOPH concernant la présence d'un joueur non qualifié à la rencontre en rubrique

Réclamation recevable

Après consultation du fichier des licences, le joueur Sacha BOUVIER licence 2546049091 est qualifié en date du 9/11/2025 et pouvait participer à la rencontre en rubrique

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat acquis sur le terrain**
 - **F.C. SUD LAC 2 :** 1 but, 1 pt
 - **ST BALDOPH 2 :** 1 but, 1 pt

Transmet à la Commission compétente pour homologation



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 24 novembre 2025

COMPTE RENDU D'AUDITIONS

Présents : Fabien FONTAINE, Christophe VALENTINO, Serge COHEN, André TOGNET et Jacky GACHET

Objet : DOSSIER N° 2 : Appel du Club de l'US LA RAVOIRE contre la décision de la Commission des règlements parue dans le PV du 7 octobre 2025 concernant le Match n°53975650 – SENIORS D4 Poule A – AIX LES BAINS FC 3 - US LA RAVOIRE 2 – du 27/09/2025.

La Commission,

Pris connaissance de l'appel du club de l'US LA RAVOIRE pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

Jugeant en appel,

Considérant que le club de l'US LA RAVOIRE a adressé une demande d'évocation à la commission des règlements du District de Savoie pour signaler la participation du joueur concerné, joueur lors de cette rencontre, ce dernier étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre,

Considérant que la Commission des règlements a rejeté cette évocation car après consultation des matchs réalisés par son ancien club et son nouveau club avant la date du match, le joueur concerné avait purgé les 5 matchs de suspension, 2 dans son ancien club et 3 dans son nouveau club.

Sur ce,

En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, **il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club** avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

En l'espèce, le joueur concerné a été suspendu pour 5 matchs fermes avec date d'effet le 12 mai 2025.

En rejoignant le club de AIX FC 3, il était suspendu :

1- saison 2024/2025, D5 Poule A, Journée 9 du 18/05/2025



- 2- saison 2025/2026, D4 Poule A, Journée 1 du 07/09/2025
- 3- saison 2025/2026, Coupe Raffin, Tour 1 du 14/09/2025
- 4- saison 2025/2026, D4 Poule A, Journée 2 du 21/09/2025
- 5- saison 2025/2026, D4 Poule A, Journée 3 du 28/09/2025

Considérant qu'en rejetant l'évocation du club de l'US LA RAVOIRE, la commission des règlements n'a pas fait une bonne application des Règlements généraux de la FFF et notamment l'article 226,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- D'annuler la décision prise en 1ère instance par la Commission des règlements

2- Décide match perdu par pénalité pour le club de AIX FC 3

AIX FC 3 :	0 but	-1 pt
US LA RAVOIRE 2 :	1 but	3 pts

3- Le club de l'US LA RAVOIRE n'est pas redevable des Frais de dossier d'appel de 80€.

Dossier transmis à la Commission Sportive aux fins d'homologation.

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président
Fabien FONTAINE





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

Réunion du 24 novembre 2025

Réunion CDA SAVOIE du 24 novembre 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Luc ALIX

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA)

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- M. Nathan VANDURME (C A M), Indisponibilité pour arbitrage – Certificat médical à suivre
- M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), demande de remboursement frais de déplacement sur match du 23/11/25 D15
- M. Hadi KHELIL (NIVOLET), demande de remboursement frais de déplacement sur match du 23/11/25 D15
- M. Mehmet KARABULUT (Indépendant), Rapport sur blessure lors du match UOA / HAUTE COMBE du 02/11/25

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de Melle Axelle SIMON (CSF), du 23/11/25
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Baris TAYLAN (COGNIN), du 22/11/25
- M. Michel CHEVALLIER observation de M. Yannick DECKER (ST PIERRE SPORTS), du 15/11/25
- M. Remi LEFEBVRE observation de M. Aymen OUTMANI (UGINE), du 23/11/25

Mail, Courrier Club :

- Club de MARTHOD, demande d'arbitre sur match du 30/11/25, en D5
- Club de E S TARENTOISE, explication sur réserve technique : match 53976670-D1 EST2 / AIX2
- Club de l'UOA, rapport sur match UOA contre COGNIN,
- Club du CA MAURIENNE, signalement de feuille FMI non clôturer
- Club de CHALLES SF, demande d'arbitre sur match du 30/11/25, en D5

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

- Ligue AURA, Correspondant Régional Informatique : Formation Arbitres – Nouveaux accès à Google Classroom
- Ligue AURA, Compte rendu du 15/11/25, CRA / CDA / ETRA



CONVOCATIONS ARBITRE - CLUB

Convocation : Le 01/12/25 à 19H00 au District de Football de SAVOIE

Sont convoqués :

M. Fabrice HAND (Arbitre)

Pour le Club de CŒUR DE SAVOIE

M. Marco ROMANI (Dirigeant Responsable)

M. Florian RABAULT (Dirigeant Adjoint)

Match en référence : N° 54502336 (FEMININE SENIOR), du 19/10/25

Catégorie Féminine D1 : DOMESSIN - CŒUR DE SAVOIE

Motif : Suite au courrier reçu du 20/10/25 du club de CŒUR DE SAVOIE

FAUTE TECHNIQUE

Dossier 1 :

Match 54189101, du 15/11/25

Catégorie U17 D1. FC MERCURY 1 – AIX FC 1

Demande de rapport sur faute technique posée par l'équipe d'AIX LES BAINS

M. Yannick DECKER (arbitre du Match),

M. Johan GUIGUET DORON (Educateur Responsable de l'équipe de MERCURY)

Rapport reçu de M. Julien PEULTIER éducateur d'AIX LES BAINS)

Dossier 2 :

Match 53998391, du 16/11/25

Catégorie D3. A.S. UGINE 1 - US LA BATHIE 1

Demande de rapport sur faute technique posée par l'équipe d'UGINE

M. Attila SARACOGLU, Capitaine de l'équipe A S UGINE

M. Nathanael PANEPINTO, Capitaine de l'équipe de US LA BATHIE

Rapport reçu de M. Livio LE BOLLOC'H LENDERS, Arbitre

Dossier 3 :

Match 53976670, du 23/11/25

Catégorie D1. ES TARENTEISE 2 - AIX Fc 2

Demande de rapport sur faute technique posée par l'équipe d'AIX LES BAINS

M. Damien BOUCHER (arbitre)

M. Habib KEITA, Capitaine de l'équipe ES TARENTEISE II

M. Harry UTH, Capitaine de l'équipe d'AIX Fc 2

INDISPONIBILITES ARBITRES

Indisponibilités du 29 au 30 Novembre 2025

MARTIN Guillaume Indisponible le 29/11/2025, Conenance personnelle

DENEUX Laurent Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025, Congés

CABY Laurent Indisponible le 29/11/2025, Raison professionnelle

BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 le Samedi de 07H30 à 18H, Conenance personnelle

GUENTRAH Cherif Indisponible du 13/11/2025 au 19/12/2025, Raison personnelle



PV N° 745 du 26 novembre 2025

LAMBERLIN Yann Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025, Congés
KHAJJOU Acel Indisponible du 07/09/2025 au 02/12/2025, Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 le Samedi de 07H30 à 20H, Raison professionnelle
DUMANDAG Hamza Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
MOUNIB Abdel Halim Indisponible du 29/11/25 au 30/11/2025 de 07H30 à 18H30, Raison professionnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible le 30/11/2025, Raison scolaire
PAROLINI Angelo Indisponible du 28/11/2025 au 30/11/2025, Convenance personnelle
EL BOUZIANI Younes Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
ZERAIBI Adel Indisponible du 02/11/2025 au 13/12/2025, Convenance personnelle
BARLET Gabbin Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025, Raison professionnelle
AYDOGAN Emir Efe Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025, Raison professionnelle ou scolaire
LEFEBVRE Remi Indisponible du 30/11/2025 au 10/01/2026, Raison personnelle
JUNG Louis Indisponible le 29/11/2025, Convenance personnelle
REIGNIER Maxime Indisponible le 29/11/2025, Raison scolaire
TASSART Benoit Indisponible du 01/11/2025 au 14/02/2026, Raison personnelle
TEIXEIRA Ines Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/10/2025 au 01/01/2026 Dimanche, Raison professionnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/11/2025 au 04/01/2026, Raison personnelle
SMAILI Mohamed Indisponible le 29/11/2025, Raison professionnelle
DUPAYS Christophe Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025 Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible le 29/11/2025, Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
ANTUNES Ugo Indisponible du 17/11/2025 au 10/02/2026, Convenance personnelle
MEUNIER Laurine Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025, Convenance personnelle
DUMONT Taho Indisponible le 30/11/2025, Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 15/09/2025 au 15/01/2026, Convenance personnelle
FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025, Raison personnelle
MAURIZIO Milan Indisponible du 29/11/2025 au 30/11/2025, Convenance personnelle
PALIQI Rozana Indisponible du 14/11/2025 au 15/06/2026, Convenance personnelle

INFORMATION AUX CLUBS - FIA SAVOIE



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune Par l'envoi de candidature aux formations arbitres Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.
Elle se déroulera aux dates suivantes : Du **07 février au 08 février 2026**
(lieu à définir)

Et

Le 14 février 2026 (séance 7 administrative et examen)



Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

FORMATION GESTES QUI SAUVENT – ARBITRES



FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
Comité Départemental de la Savoie

A L'ATTENTION DES ARBITRES

Suivant la directive de la FFF

Les arbitres ont l'obligation d'être formés aux GESTES QUI SAUVENT

Prenez vos dispositions pour être présents

Le : **samedi 13 décembre 2025**

RDV : **8h30**

LIEU : **A définir**

Sont convoqués : Mrs Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH), Mohamed AMLIL (TARENTEISE), Mohamed AYARI (indépendant), Ismael BELAROUCI (LE NIVOLET), Hamza BENKEMOUCHE (JSC), Remi BENOIT (LA BATHIE), Hamza DUMANDAG (CSF), Acel KAJJOU (AIX LES BAINS, Johnny MULLER (SUD LAC), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), Esat ILDIRIM (CSF), Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), Ali BOUBAKER (PONTOISE), Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE), Benoit MISSON (BOZEL),

REFLEXIONS sur l'ARBITRAGE





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

La commission de discipline présente toutes ces condoléances à Patrick GALLET.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 24 novembre 2025						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
24/11/2025	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U17 D1	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	15/11/2025	5 MF dont Auto	16/11/2025
24/11/2025	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	16/11/2025	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	17/11/2025
24/11/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	16/11/2025	Auto + 1 match avec sursis	17/11/2025
24/11/2025	U20 DISTRICT	Joueur	AIX F.C.	15/11/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	16/11/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	15/11/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	01/12/2025



PV N° 745 du 26 novembre 2025

24/11/2025	D1	Joueur	COGNIN SP.	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U15 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	16/11/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	01/12/2025
24/11/2025	U17 D2	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	15/11/2025	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	16/11/2025
24/11/2025	D4	Joueur	F.C. PONT	15/11/2025	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	16/11/2025
24/11/2025	D4	Joueur	F.C. PONT	15/11/2025	18 MF dont Auto	16/11/2025
24/11/2025	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	16/11/2025	4 MF dont Auto	17/11/2025
24/11/2025	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	16/11/2025	Auto suffisant	17/11/2025
24/11/2025	D1	Dirigeant	F.C. VILLARGONDRAN	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D1	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	16/11/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	17/11/2025
24/11/2025	D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	16/11/2025	2 MF dont Auto	17/11/2025
24/11/2025	U20 DISTRICT	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	15/11/2025	Auto suffisant	16/11/2025



Foot SAVOIE



PV N° 745 du 26 novembre 2025

24/11/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	15/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U20 DISTRICT	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	15/11/2025	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	16/11/2025
24/11/2025	D3	Joueur	U.S. MODANE	16/11/2025	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	17/11/2025
24/11/2025	D1	Joueur	U.S. PONTOISE	16/11/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	01/12/2025
24/11/2025	U17 D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	15/11/2025	Auto + 1 match avec sursis	16/11/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Affiche Téléthon
- Formation gratuite sur les valeurs de la République et Laïcité

